

DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPA/06-344-421 du 6/03/06

MOUVEMENT NATIONAL DES MEDECINS DE L'EDUCATION NATIONALE RENTREE SCOLAIRE 2006-2007

Destinataires : Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements publics

Affaire suivie par : Madame SAUVAGET (Chef de bureau)

Madame PALOT (Gestionnaire)

Tel : 04 42 91 72 37 - Fax : 04 42 91 70 06 - e.mail : dipa@ac-aix-marseille.fr

La circulaire ministérielle relative au mouvement national - année 2006 - des médecins de l'éducation nationale est publiée au bulletin officiel n° 8 du 23 février 2006. Je vous précise que le site internet consacré à la gestion du mouvement national des médecins sera ouvert du **6 au 31 mars 2006**.

Je vous invite à consulter cette circulaire ministérielle afin de prendre connaissance des modalités de ce mouvement.

SITE INTERNET : <http://www.education.gouv.fr>
(rubrique "personnels")

Cette application permettra aux personnels de :

- **connaître le calendrier des opérations**
- **s'informer des postes vacants**
- **saisir les vœux**
- **confirmer ou annuler la demande**

RAPPELS :

1) les confirmations de mutation doivent obligatoirement être adressées au rectorat - DIPA, pour avis, avant le 10 avril 2006.

2) Dans l'hypothèse où l'agent renonce à sa mutation, l'imprimé de confirmation doit également être retourné par la voie hiérarchique, pour cette même date limite, au bureau DPMA B4, signé et revêtu de la mention « annulation de la demande de mutation ».

CALENDRIER :

Ouverture du serveur : 6 mars 2006

Fermeture du serveur : 31 mars 2006

Date limite de retour des confirmations au ministère, par le rectorat : 28 avril 2006

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.